



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT042105-8178 EN DATE DU 26/05/2021

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :	SOCOTEC AIR BTP SUD-EST (AHIGE) 8 Chemin Lescan 33150 CENON	Dossier :	2113301- PRUNELLI
Réf Cde Client:	ITG03964	Réf Cde ITGA	IT0421-11593

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 25/05/2021
Référence échantillon client : 2021-05-18-AM-R - Mesure dans le compartiment vestiaire
Objectif du prélèvement : Mesure dans le compartiment vestiaire

Référence ITGA	Référence filtre client	Volume (litres)
17020307.1	2021-05-18-AM-R	1 750,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meyreuil accréditation n° 1-1029

Date : 26/05/2021

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/l supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm ²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm ²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
17020307.1 : 1/2	232,00	0,0103	2	16	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
2816	0	< 8418	- / 8418	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,61	0,0	< 4,8	-/4,8	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

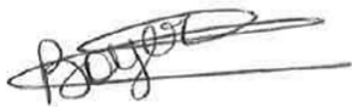
* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Laurie BOYER JOLY Analyste





L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT042105-8179 EN DATE DU 26/05/2021

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :	SOCOTEC AIR BTP SUD-EST (AHIGE) 8 Chemin Lescan 33150 CENON	Dossier :	2113301- PRUNELLI
Réf Cde Client:	ITG03964	Réf Cde ITGA	IT0421-11593

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 25/05/2021

Référence échantillon client : 2021-05-18-AM-M - Mesure environnementale chantier dans les locaux affectés par travaux

Objectif du prélèvement : Mesure environnementale chantier dans les locaux affectés par travaux

Référence ITGA	Référence filtre client	Volume (litres)
17020308.1	2021-05-18-AM-M	1 750,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meyreuil accréditation n° 1-1029

Date : 26/05/2021

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/l supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.

Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm ²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm ²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
17020308.1 : 3/4	232,00	0,0103	2	11	0,0

Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante
2730	0	< 8163	- / 8163	---

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,56	0,0	< 4,7	-/4,7	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

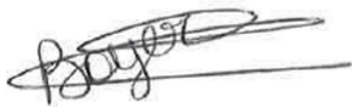
* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Laurie BOYER JOLY Analyste





Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT042105-8180 EN DATE DU 26/05/2021

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :	SOCOTEC AIR BTP SUD-EST (AHIGE) 8 Chemin Lescan 33150 CENON	Dossier :	2113301- PRUNELLI
Réf Cde Client:	ITG03964	Réf Cde ITGA	IT0421-11593

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 25/05/2021
Référence échantillon client : 2021-05-18-AM-M1 - Mesure environnementale chantier en limite de périmètre de travaux extérieurs
Objectif du prélèvement : Mesure environnementale chantier en limite de périmètre de travaux extérieurs

Référence ITGA	Référence filtre client	Volume (litres)
17020309.1	2021-05-18-AM-M1	1 750,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meyreuil accréditation n° 1-1029

Date : 26/05/2021

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/l supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
17020309.1 : 1/2	232,00	0,0103	2	16	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
2816	0	< 8418	- / 8418	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,61	0,0	< 4,8	-/4,8	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

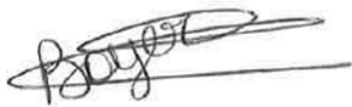
* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Laurie BOYER JOLY Analyste





Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT042105-8181 EN DATE DU 26/05/2021

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :	SOCOTEC AIR BTP SUD-EST (AHIGE) 8 Chemin Lescan 33150 CENON	Dossier :	2113301- PRUNELLI
Réf Cde Client:	ITG03964	Réf Cde ITGA	IT0421-11593

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 25/05/2021
Référence échantillon client : 2021-05-18-AM-N - Mesure aux rejets des extracteurs
Objectif du prélèvement : Mesure aux rejets des extracteurs

Référence ITGA	Référence filtre client	Volume (litres)
17020310.1	2021-05-18-AM-N	1 750,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meyreuil accréditation n° 1-1029

Date : 26/05/2021

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/l supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm ²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm ²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
17020310.1 : 3/4	232,00	0,0103	2	11	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
2730	0	< 8163	- / 8163	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,56	0,0	< 4,7	-/4,7	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

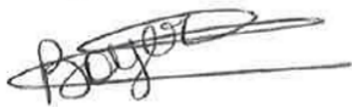
* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Laurie BOYER JOLY Analyste





Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT042105-8182 EN DATE DU 26/05/2021

DETERMINATION DU NOMBRE DE FIBRES D'AMIANTE SUR UN FILTRE DE PRELEVEMENT D'AIR

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :	SOCOTEC AIR BTP SUD-EST (AHIGE) 8 Chemin Lescan 33150 CENON	Dossier :	2113301- PRUNELLI
Réf Cde Client:	ITG03964	Réf Cde ITGA	IT0421-11593

INFORMATIONS CLIENT LIEES AU PRELEVEMENT

Filtre(s) reçu(s) au laboratoire le : 25/05/2021
Référence échantillon client : 2021-05-18-AM-Q - Mesure en zone de récupération
Objectif du prélèvement : Mesure en zone de récupération

Référence ITGA	Référence filtre client	Volume (litres)
17020311.1	2021-05-18-AM-Q	1 750,00

Le(s) prélèvement(s) n'a (ont) pas été réalisé(s) par ITGA, les informations fournies par l'organisme de prélèvement sont simplement retranscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus.

ANALYSE :

Analyse réalisée par : ITGA Meyreuil accréditation n° 1-1029

Date : 26/05/2021

Normes	NF X 43-050 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte)				
Techniques analytiques	Microscopie Electronique à Transmission Analytique (EDX - diffraction électronique)				
Critères de comptage	Seules les fibres d'amiante de longueur supérieure à 5 µm, de rapport L/l supérieur à 3 et dont le diamètre est inférieur à 3.0 µm sont prises en compte.				
Fraction de filtre	Surface effective de filtration (mm ²)	Surface moyenne d'ouverture de grille (mm ²)	Nombre de grilles analysées	Nombre d'ouvertures de grilles observées*	Nombre de fibres comptées*
17020311.1 : 1/2	232,00	0,0103	2	16	0,0
Sensibilité Analytique * (fibres/filtre(s))	Nombre de fibres sur le(s) filtre(s) calculé : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/filtre(s))	Résultat : Nombre de fibre(s) sur le(s) filtre(s)** (fibres/filtre(s))	Intervalle de confiance à 95%*** (fibres/filtre(s))	Type d'amiante	
2816	0	< 8418	- / 8418	---	

*** L'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres sur le(s) filtre(s) en fibres/filtre(s) prend en compte les composantes d'incertitudes liées aux paramètres analytiques.

RESULTAT :

Sensibilité analytique * (fibres/litre)	Concentration calculée : Sensibilité analytique x Nombre de fibres comptées (fibres/litre)	Résultat : Concentration ** (fibres/litre)	Intervalle de confiance à 95%**** (fibres/litre)	Type d'amiante
1,61	0,0	< 4,8	-/4,8	---

Le prélèvement n'a pas été réalisé par ITGA, le laboratoire n'est par conséquent pas responsable des paramètres liés au prélèvement, le résultat sous forme de concentration en fibre/litre formulé ci-dessus est fourni à titre indicatif sur la base du volume d'air prélevé indiqué par le client. Le résultat est fourni hors accréditation.

* Si 100 fibres sont observées sur au moins 4 ouvertures de grilles, le comptage est arrêté quelle que soit la sensibilité analytique atteinte.

** Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

**** Les bornes de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration prennent en compte les composantes d'incertitudes relatives à l'ensemble du processus analytique et au(x) volume(s) prélevé(s). L'incertitude élargie relative au(x) volume(s) prise en compte est de 10,00 % (avec un facteur d'élargissement k=2).

Les informations concernant les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

Validé par : Laurie BOYER JOLY Analyste

